



MAIRIE DE
LOISON-SOUS-LENS
62218

☎ : 03.21.13.03.48
@ : loison-sous-lens.fr



Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 062-216205237-20260424-DEL_CCAS_021-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an Deux Mil Vingt Six, le 24 Avril,

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la Présidence de Monsieur Fabrice TREPCZYNSKI,

En suite de convocation en date du 8 Avril

Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,

ETAIENT PRESENTS : Tous les membres du Conseil d'Administration en exercice à l'exception de Madame Catherine WILLE, Messieurs Georgio BELCIO et Kévin LEBLOND absent(es) excusé(es),

Madame Christelle LION est élue secrétaire de séance.

Objet : Adoption du règlement intérieur du CCAS et désignation des Membres de la Commission Permanente

Le Président expose aux Membres du Conseil d'Administration que l'Article R 123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles précise que le Conseil d'Administration du CCAS établit son règlement intérieur,

Que ce règlement peut prévoir la désignation au sein du Conseil d'Administration d'une commission permanente dont il détermine le fonctionnement et les attributions.

Il précise qu'outre son Président, cette commission est composée, pour moitié, de conseillers municipaux et pour moitié, de membres nommés, désignés les uns et les autres par le Conseil d'Administration.

Après lecture et examen du projet de règlement intérieur du Conseil d'Administration qui comporte 5 chapitres et 10 articles,

Les membres du Conseil d'Administration :

Adoptent

A l'**unanimité**, le règlement intérieur du Conseil d'Administration,

Décident

De constituer une commission permanente qui se réunit une fois par mois ou plus si nécessaire, elle examine les situations particulières qui doivent faire l'objet d'attribution de secours en nature. Cette commission composée, pour moitié, de conseillers municipaux et, pour moitié, de membres désignés par eux :

- Madame Christelle LION
- Madame Ghyslaine DEFOOR DUPUIS
- Madame Jeannine TACQUET
- Madame Christelle FELGUEIRAS DEVISMES
- Madame Catherine WILLE

- Madame Françoise TOULOUSE
- Madame Sabrina MANGEMATIN
- Monsieur Georgio BELCIO
- Madame Rebiha BENADDI
- Monsieur Kévin LEBLOND
- Madame Valérie LEROY

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

SLO

ID : 062-216205237-20260424-DEL_CCAS_021-DE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 24 Avril 2026



Le Maire,


Fabrice TREPCZYNSKI